

# Liste de contrôle

## Presses hydrauliques

desservies manuellement



### Vos collaborateurs et vous-même travaillez-vous en toute sécurité sur les presses?

Malgré les dispositifs de sécurité, de nombreux accidents avec mutilation de doigts se produisent annuellement sur les presses.

Les principaux dangers sont:

- l'écrasement des doigts par l'outil se fermant
- les blessures survenant lors du montage des outils et des essais
- les maladies dues à une mauvaise posture ou au bruit

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

**Si vous avez répondu  «non» ou  «en partie» à une question, des mesures s'imposent.**

Veuillez les noter à la dernière page.

## Poste de travail

<p><b>1</b> L'environnement direct du poste de travail est-il sûr? En particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sol non glissant et dégagé</li> <li>• espace suffisant pour l'opérateur (un emplacement de 0.8 m est nécessaire fig. 1)</li> </ul>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p><b>2</b> Le poste de travail peut-il être adapté en fonction des besoins individuels? C'est-à-dire:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• siège réglable</li> <li>• accoudoirs</li> <li>• repose-pieds</li> </ul>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p><b>3</b> Des protecteurs d'ouïe sont-ils disponibles et utilisés aux postes de travail exposés à un bruit intense, lorsqu'aucune mesure technique ne peut y remédier?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non

## Presse

<p><b>4</b> Les organes de commande sont-ils en bon état et protégés contre les actionnements involontaires? C'est-à-dire:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• commande à pied équipée d'une cape</li> <li>• commande bimanuelle avec boutons-poussoirs encastrés ou protégés</li> </ul>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p><b>5</b> Des mesures de sécurité admises (cf. page suivante) empêchent-elles d'accéder à la zone dangereuse de l'outil se fermant pour chaque emploi de la presse ? Comme par exemple lors de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• poses et reprises manuelles de pièces</li> <li>• découpages de bandes (fig. 2)</li> <li>• frappes d'essai</li> </ul>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p><b>6</b> Les presses hydrauliques d'atelier sont-elles correctement sécurisées? (Fig. 3) Mesures minimales:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vitesse de descente du coulisseau max. 10mm/sec (pour presse antérieure à 1997 max. 25 mm/sec)</li> <li>• levier de commande à action maintenue</li> <li>• arrêt d'urgence bien accessible sur la machine</li> </ul>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p><b>7</b> Les protecteurs et les dispositifs de protection sont-ils en bon état et aptes à assurer leurs fonctions?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p><b>8</b> Les outils de la presse peuvent-ils être montés et réglés sans danger?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p><b>9</b> Les outils fermés ou à course limitée à 6 mm sont-ils conçus de manière à ce que la zone dangereuse de l'outil se fermant soit absolument impossible d'accès pour les doigts? (Fig. 4)</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non



Fig. 1 : l'opérateur doit pouvoir disposer d'un emplacement d'au moins 800 mm pour éviter d'être bousculé



Fig. 2 : découpage de bandes au travers d'un guichet mobile. Un barrage immatériel avec une ouverture flottante est également possible.



Fig. 3 : presse hydraulique d'atelier.

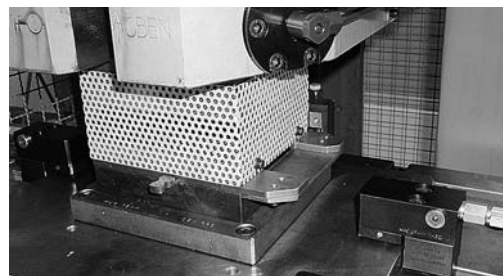


Fig. 4 : outil fermé conçu de manière à empêcher toute intervention des doigts dans la zone de danger.

## Mesures de sécurité admises<sup>1</sup>

Pour empêcher l'accès à la zone dangereuse de l'outil se fermant lors de l'utilisation de la presse, les solutions suivantes sont admises (question 5)

- limitation de la course<sup>2</sup> à 6 mm
- outil fermé<sup>2</sup> (Fig. 4)
- écran mobile verrouillé (Fig. 5)
- commande bimanuelle (Fig. 6)
- barrage immatériel avec photocellules (Fig. 7)

En présence d'une autre solution, la sécurité n'est peut-être pas assurée. Notre division de la sécurité au travail peut vous fournir des renseignements plus précis à ce sujet.

<sup>1</sup> Attention : l'utilisation de l'appareil Suva de protection des doigts entraînant un étrier ou un écran mobile non surveillé est interdit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

<sup>2</sup> Pour les presses utilisées uniquement avec une de ces mesures, l'autocollant d'avertissement (form.1729/99.f) doit être apposé visiblement sur la presse.

### 10 La commande bimanuelle est-elle sûre?

- oui  
 non

Les exigences suivantes doivent être respectées:

- Les boutons-poussoirs doivent être disposés de manière à ce qu'il faille absolument utiliser les 2 mains pour les actionner.
- La distance de sécurité entre la commande bimanuelle et la zone dangereuse doit être assez grande afin qu'il soit impossible d'atteindre cette zone:
  - avec les doigts simultanément lors de l'actionnement des boutons-poussoirs
  - avec les doigts après avoir actionné et relâché les boutons-poussoirs
- Les deux boutons-poussoirs doivent être actionnés dans un intervalle de 0,5 seconde.
- La presse s'arrête lorsque l'un des boutons-poussoirs est relâché.

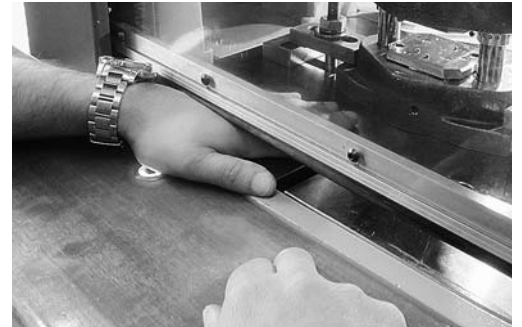


Fig. 5: écran mobile équipé d'une liste de contact protégeant les mains ou les doigts des risques d'écrasement.

### 11 Lorsque le barrage immatériel est en service, est-il impossible d'atteindre l'outil avec les doigts en passant par-dessus ou par-dessous les faisceaux? (Fig. 7)

- oui  
 non

### 12 L'accès à la zone dangereuse de l'outil se fermant est-il empêché également sur les côtés et à l'arrière de la presse?

- oui  
 en partie  
 non

### 13 Les outils et les autres éléments en mouvement, tels que partie supérieure du poinçon (lors mouvement retour), dispositif d'avance, etc. ne présentent-ils aucun danger?

- oui  
 en partie  
 non

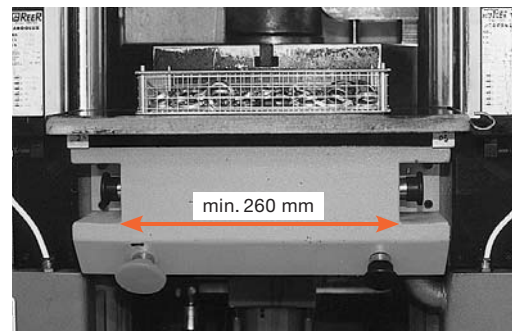


Fig. 6: commande à deux mains avec écartement min. de 260 mm et boutons protégés.

## Organisation, formation, comportement

### 14 Disposez-vous des documents suivants:

- oui  
 en partie  
 non

- la déclaration de conformité ou une autre forme de «preuve de sécurité»
- La notice d'instruction à jour?

### 15 Le personnel de production est-il instruit sur la manière de travailler correctement sur la presse et les règles de sécurité à adopter sont-elles affichées à proximité?

- oui  
 en partie  
 non

### 16 L'entretien de la presse et en particulier des dispositifs de sécurité est-il régulièrement effectué?

- oui  
 non

Cet entretien doit être effectué au moins une fois par an par une personne compétente et sur la base des instructions du fabricant.

### 17 La préparation de la presse est-elle confiée à une personne responsable formée en conséquence et disposant des connaissances nécessaires?

- oui  
 en partie  
 non

### 18 Le respect des directives en vigueur est-il contrôlé et imposé par le supérieur?

- oui  
 en partie  
 non

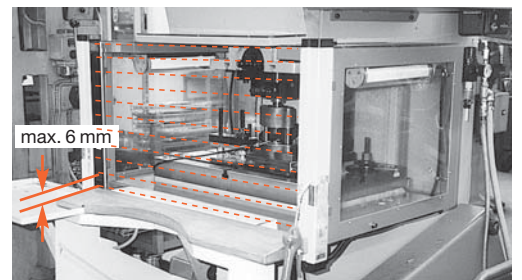


Fig. 7: il doit être impossible d'accéder à la zone dangereuse par-dessus, par-dessous ou par les côtés du barrage immatériel.

## Informations complémentaires

[www.suva.ch/presses](http://www.suva.ch/presses)

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

